



CLASSIQUES  
GARNIER

« Système de translittération », *LiCArC Littérature et culture arabes contemporaines*, n° 3, *Langages poétiques de G. Schebadé, à la page, à la scène, à l'écran*, p. 13-13

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4823-2.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4823-2.p.0013)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2015. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## SYSTÈME DE TRANSLITTÉRATION

Le système de translittération a été uniformisé et répond aux normes modernes :

’	ا
b	ب
t	ت
ṭ	ث
ǧ	ج
ḥ	ح
ḫ	خ

d	د
ḍ	ذ
r	ر
z	ز
s	س
š	ش
ṣ	ص

ḍ	ض
ṭ	ط
ẓ	ظ
‘	ع
ǧ̣	غ
f	ف
q	ق

k	ك
l	ل
m	م
n	ن
h	ه
w	و
y	ي

La *hamza* est omise à l’initiale.

La distinction est faite entre les voyelles brèves et longues : *a/ā, i/ī* et *u/ū*, et les diphtongues sont notées *ay* et *aw*.

La distinction entre lettres solaires et lunaires n’est pas faite dans l’article, toujours noté *al-*.

La *tā marbūta* finale des noms féminins n’est jamais notée, même en *idāfā*.

Un tiret est placé entre les clitiques et le nom auquel ils sont attachés.

La translittération des dialectes arabes se fait à partir du système de l’*Association phonétique internationale* (IPA).